Corrigé – Brevet 2021 – histoire-géographie-EMC – Pays du groupe 1

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser les repères historiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

1. Le document traite d'un **espace de montagne touristique** : un espace productif de loisirs et de tourisme, ici étudié en été. Il s'agit des **Alpes du Sud**, dans le sud-est de la France, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (département des Hautes-Alpes). Le texte cite plusieurs lieux de ce massif : les stations de Vars et des Orres, Embrun et son plan d'eau, Savines-le-Lac, le Dévoluy, le Pays des Écrins et la vallée de la Durance. C'est un espace proche de la frontière italienne, à quelques heures de route de la côte méditerranéenne.

2. La phrase soulignée affirme que la montagne « n'est plus réduite à l'unique ski » et que « de nouvelles activités estivales voient le jour ». Trois activités le prouvent :

- le **VTT** : la station des Orres mise sur son « bike park parmi les plus réputés de France », et « 50 % de nos visiteurs viennent pour le VTT » ;
- l'**escape game** : « En 2018, un escape game a vu le jour dans le Pays des Écrins », une « activité tendance » ;
- le **rafting** : l'entreprise Banzai Rafting propose des « sorties en eau vive sur la Durance ».

On pouvait aussi citer les « événements cyclotourisme », le « Mountain Trail, une course d'orientation », ou le festival Zen Agritude organisé dans le Dévoluy.

3. La montagne possède plusieurs atouts qui la rendent attractive l'été :

- **un climat plus frais** : lors des « deux épisodes de canicule », les vacanciers ont choisi les Alpes pour leur « climat plus supportable » que celui de la côte, car en montagne « les nuits sont plus fraîches » ;
- **la présence de l'eau** : lacs, plans d'eau et rivières (le plan d'eau d'Embrun, la Durance) permettent la baignade et les sports nautiques, alors que « la moindre flaque d'eau était courtisée » ;
- **la nature et les paysages** : les touristes sont « à la recherche d'une connexion avec l'environnement » et de « véritables expériences montagne » ;
- **l'authenticité** : les vacanciers apprécient les « produits locaux » ;
- **des équipements et des événements** de qualité : un bike park réputé, le passage du Tour de France, des compétitions internationales de VTT, des festivals.

4. *Exemple d'acteur : l'Office de tourisme de Vars.* C'est un acteur local, chargé par la commune de promouvoir le tourisme. Il organise des animations pour attirer les touristes pendant tout l'été : « Dès juin, nous avons proposé des événements cyclotourisme. Mais aussi en juillet le Mountain Trail, une course d'orientation ». Il a aussi profité du passage du Tour de France, le 25 juillet, « en plein cœur de station » : cet événement très médiatisé a fait connaître la station et lui a permis de « faire de bons chiffres ». Son action consiste donc à promouvoir la station et à diversifier ses activités.

On pouvait aussi choisir :

- le **maire d'Embrun et son conseil municipal** (acteurs publics), qui ont imaginé le plan d'eau d'Embrun en 1960 ;
- le **syndicat mixte** (regroupement de collectivités), qui a aménagé des sites avec des bouées et des balises pour que les bateaux restent près des berges malgré la baisse du niveau du lac : « 30 000 € ont été investis » ;

- une **entreprise privée**, comme Banzai Rafting, qui vend des sorties en eau vive sur la Durance, ou la coopérative qui vend des produits locaux.

5. La montagne, l'été, est devenue un **espace productif**, c'est-à-dire un espace qui crée des richesses et des emplois. Le tourisme y fait vivre de nombreuses activités. D'après le texte, la fréquentation augmente : « la montagne en été est de plus en plus fréquentée ». Les hébergements se remplissent (le Dévoluy a rempli « ses hébergements à hauteur de 50 % tout l'été »), les entreprises de loisirs se portent bien (« C'était une très bonne saison », selon Banzai Rafting) et les producteurs locaux en profitent : la coopérative pense « être en hausse par rapport à l'année dernière ». Les collectivités investissent aussi pour aménager le territoire, comme les « 30 000 € » dépensés autour du lac. Le tourisme fait donc travailler l'hôtellerie, la restauration, les commerces, les guides et moniteurs sportifs, et l'agriculture locale, avec de nombreux emplois saisonniers.

Cet espace a aussi un **rayonnement important**, national et même international. Le passage du Tour de France, retransmis à la télévision dans le monde entier, fait connaître les stations ; Embrun accueille « une épreuve de compétition internationale » de VTT, en présence d'une « multiple championne du monde » ; le bike park des Orres est « parmi les plus réputés de France ». Les touristes viennent de toute la France, voire de l'étranger : la France est la première destination touristique du monde.

Enfin, d'après mes connaissances, les stations de montagne ont longtemps dépendu des sports d'hiver. Avec le réchauffement climatique, l'enneigement devient moins sûr, surtout à basse et moyenne altitude : les stations se diversifient pour attirer des touristes toute l'année (on parle de « tourisme quatre saisons »), en réutilisant par exemple les remontées mécaniques pour le VTT. Cette diversification rend l'économie de la montagne plus solide, mais elle doit aussi préserver un environnement fragile, qui est justement ce que recherchent les touristes.

> 💡 **Astuce.** Une question qui dit « en vous appuyant sur le texte et sur vos connaissances » attend les deux : fais au moins un paragraphe avec des citations du texte, puis ajoute clairement « d'après mes connaissances » pour montrer au correcteur ce que tu apportes (diversification, réchauffement climatique, emplois saisonniers).

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser les repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit (13 points)

Plan : I. De la guerre de mouvement à la guerre de position ; II. Une violence de masse, fruit d'une guerre industrielle ; III. Tenir face à la violence, et le bilan des pertes.

> La Première Guerre mondiale (1914-1918) oppose la Triple-Entente (France, Royaume-Uni, Russie) aux Empires centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie). C'est une guerre totale, au cours de laquelle les soldats subissent sur le front une violence d'une ampleur jamais vue. Quelles formes cette violence prend-elle, et comment peut-on l'expliquer ?
>
> En 1914, c'est d'abord une guerre de mouvement. Les Allemands envahissent la Belgique et le nord de la France avant d'être arrêtés sur la Marne, en septembre 1914. Les combats en rase campagne sont très meurtriers : le 22 août 1914, environ 27 000 soldats français sont tués en une seule journée. À la fin de l'année 1914, les armées s'enterrent dans des tranchées, de la mer du Nord à la Suisse : c'est le début de la guerre de position.
>
> Dans les tranchées, les soldats, les « poilus » en France, vivent dans la boue, le froid, les rats, les poux et la peur permanente de mourir. Pour percer le front, les états-majors lancent des offensives avec des armes produites en masse par l'industrie : l'artillerie, qui fait le plus de victimes, les mitrailleuses, les gaz, employés pour la première fois par les Allemands à Ypres en avril 1915, puis les chars. La bataille de Verdun, de février à décembre 1916, fait plus de 300 000 morts français et allemands pour des gains de terrain presque nuls. Le 1er juillet 1916, premier jour de la bataille de la Somme, près de 20 000 soldats britanniques sont tués. C'est une guerre d'usure, où chaque camp veut épuiser l'autre.

> Les soldats tiennent par patriotisme, par camaraderie, mais aussi sous la contrainte. En 1917, après l'échec meurtrier de l'offensive du Chemin des Dames, des mutineries éclatent dans l'armée française : elles sont réprimées, et certains mutins sont fusillés.
>
> Ainsi, la violence du front s'explique par la puissance des armes industrielles et par la volonté des États de vaincre à tout prix. Environ 10 millions de soldats sont morts, dont 1,4 million de Français, et des millions de blessés, comme les « gueules cassées », en garderont les marques toute leur vie.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande de **décrire** (conditions de vie, armes, batailles) **et** d'**expliquer** (guerre industrielle, guerre d'usure, volonté de vaincre à tout prix). Une bataille précise et datée, Verdun ou la Somme, avec un chiffre sûr, rapporte beaucoup plus qu'une liste vague d'horreurs.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères (7 points, sur l'annexe page 7/7)

a. Lettres à inscrire dans les cases situées sous la frise, de gauche à droite :

- la case reliée au début de l'année 1915 (au printemps) : **A**, début du génocide arménien (24 avril 1915) ;
- la case reliée par deux traits à l'année 1917 : **D**, révolutions russes (révolution de février puis révolution d'octobre 1917, d'où les deux traits) ;
- la case reliée au trait plein de la fin de l'année 1918 : **B**, armistice de la Première Guerre mondiale (11 novembre 1918) ;
- la dernière case, reliée à l'année 1919 : **C**, traité de Versailles (28 juin 1919).

b. Numéros à inscrire dans les pastilles, de gauche à droite :

- première pastille, entre le trait plein du début de la guerre (août 1914) et le trait pointillé de la fin de 1914 : **1**, guerre de mouvement ;
- pastille centrale, de la fin de 1914 au début de 1918 : **2**, guerre de position ;
- dernière pastille, du printemps 1918 à l'armistice : **1**, guerre de mouvement (les offensives allemandes du printemps 1918 puis les contre-offensives alliées font reprendre les mouvements des armées).

> ⚠ **Piège.** Il y a trois pastilles pour seulement deux numéros : le chiffre 1 sert deux fois. La guerre de mouvement existe au début (1914) **et** à la fin (1918) de la guerre ; ne mets pas « 2 » dans la dernière pastille.

c. Une bataille de la guerre de position : la **bataille de Verdun**, du 21 février au 18 décembre 1916. (On accepte aussi la bataille de la Somme, du 1er juillet au 18 novembre 1916, ou l'offensive du Chemin des Dames, avril 1917.)

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Entre 2008 et 2014, la proportion de femmes élues dans les conseils municipaux **augmente**. D'après le document 1, elle passe d'environ **35 %** en 2008 à environ **40 %** en 2014, soit une hausse d'environ 5 points. Les femmes restent toutefois minoritaires : la parité (50 %) n'est pas atteinte.

> ⚠ **Piège.** Sur le graphique, chaque paire de barres compare deux élections : la barre violette correspond à l'élection la plus récente (2014), la barre grise à la plus ancienne (2008). Lis les valeurs à l'aide des lignes verticales du quadrillage (tous les 10 %).

2. D'après le document 2, les femmes élues occupent surtout les fonctions les moins élevées dans la hiérarchie municipale : elles sont le plus nombreuses parmi les **simples conseillers municipaux** (38 %), puis parmi les **seconds adjoints** (33 %) et les **premiers adjoints** (27 %). En revanche, seuls 18 % des maires de Bourgogne-Franche-Comté sont des femmes (660 sur 3 700). Plus la fonction est importante, moins les femmes sont nombreuses.

3. La phrase soulignée affirme que « La plupart des femmes maires dirigent une petite commune ». Une proportion le justifie : parmi les femmes maires, « neuf sur dix administrent une commune de moins de 1 000 habitants ». De même, 20 % des maires des communes de moins de 1 000 habitants sont des femmes, contre 15 % dans les communes plus grandes.

Plusieurs explications sont possibles. Dans les petites communes, la fonction de maire est moins convoitée : elle demande beaucoup de temps pour peu d'indemnités et de pouvoir, il y a moins de concurrence, et les femmes y accèdent donc plus facilement. Dans les grandes villes, les postes de pouvoir restent davantage occupés par des hommes, qui dominent souvent les partis politiques et désignent les têtes de liste. Les lois sur la parité imposent des listes alternant femmes et hommes, mais elles n'obligent pas à choisir une femme comme maire : c'est ce que montre aussi le document 1, où la parité est presque atteinte là où la loi l'impose (conseils départementaux et régionaux), et non pour les fonctions de pouvoir. Les stéréotypes de genre, qui associent le pouvoir aux hommes, et la difficulté de concilier une carrière politique avec la vie familiale, dont les femmes assument encore la plus grande part, jouent aussi.

4. Oui, il y a des progrès dans la parité entre les femmes et les hommes en politique, mais l'égalité n'est pas encore atteinte.

Les progrès sont nets. D'après le document 1, la part des femmes augmente dans presque toutes les assemblées : de 18 % environ à 27 % à l'Assemblée nationale (2007-2012), de 22 % à 25 % au Sénat (2011-2014), de 35 % à 40 % dans les conseils municipaux (2008-2014), et surtout de 14 % environ dans les conseils généraux en 2011 à 50 % dans les conseils départementaux en 2015. Ces progrès s'expliquent par les lois. La révision constitutionnelle de 1999 a inscrit dans la Constitution que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». La loi du 6 juin 2000 sur la parité impose des listes paritaires pour les élections au scrutin de liste et prévoit des sanctions financières pour les partis qui ne présentent pas assez de candidates. Depuis 2015, les électeurs des départements élisent des binômes formés d'une femme et d'un homme, ce qui explique les 50 % de femmes.

Cependant, la parité reste loin d'être atteinte partout. Les femmes sont encore minoritaires au Parlement (27 % de députées en 2012, 25 % de sénatrices en 2014), leur part recule même légèrement chez les députés européens (environ 46 % en 2009, 43 % en 2014), et elles n'occupent que 18 % des postes de maire en Bourgogne-Franche-Comté, surtout dans les petites communes. Les fonctions de pouvoir restent donc majoritairement masculines. L'égalité entre les femmes et les hommes, valeur de la République, progresse grâce à la loi, mais elle doit encore entrer dans les faits.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 40 minutes pour la géographie, 50 minutes pour l'exercice 2 (dont 35 pour le développement construit) et 25 minutes pour l'EMC, et garde 5 minutes pour relire. N'oublie pas de glisser l'annexe de la page 7 (la frise) dans ta copie, sans y écrire ton nom : elle vaut 7 points.

En géographie, la question 5 est la plus lourde : sépare bien « espace productif » (emplois, hébergements, entreprises, investissements) et « rayonnement » (Tour de France, compétition internationale, bike park réputé), cite le texte entre guillemets et ajoute tes connaissances sur la diversification des stations face au réchauffement climatique. Pour la question 4, un seul acteur suffit, mais décris vraiment son action avec une citation.

En EMC, lis les barres du graphique avec soin (violet = élection récente, gris = ancienne) et donne toujours un chiffre précis avec son année. Pour la question 4, une réponse nuancée (« oui, des progrès grâce aux lois sur la parité, mais… ») avec des chiffres des deux documents rapporte le plus de points.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).